

PLAN DE GESTION RESSOURCE EN EAU & ESPÈCE PROTÉGÉE

GESTION DES NIVEAUX D'EAU SUR LES RETENUES AFIN D'ALIMENTER LE TERRITOIRE EN EAU POTABLE TOUT EN ASSURANT LE BON DÉVELOPPEMENT DU COLÉANTHE DÉLICAT

Le site Natura 2000 Côte de Cancale à Paramé est l'un des 6 sites en France désigné en raison de la présence du Coléanthe délicat. Son maintien dans un bon état de conservation est donc un enjeu fort du site. Sa présence sur les berges des retenues de Sainte-Suzanne, Mireloup et Beaufort, qui constituent des réserves d'eau brute pour la potabilisation, est due à l'abaissement des niveaux d'eau en période estivale.

Désigné site pilote par le conservatoire Botanique National de Brest pour la réalisation de suivi, il a été mis en avant une forte population de coléanthe sur l'étang de Mireloup, un cycle trop court sur celui de Beaufort et une absence sur l'étang de Sainte-Suzanne.

En échangeant avec le syndicat d'Eau du Pays de Saint-Malo, gestionnaire des retenues, il a été défini un plan de gestion partagé entre les besoins liés à l'alimentation en eau potable et ceux du coléanthe délicat.

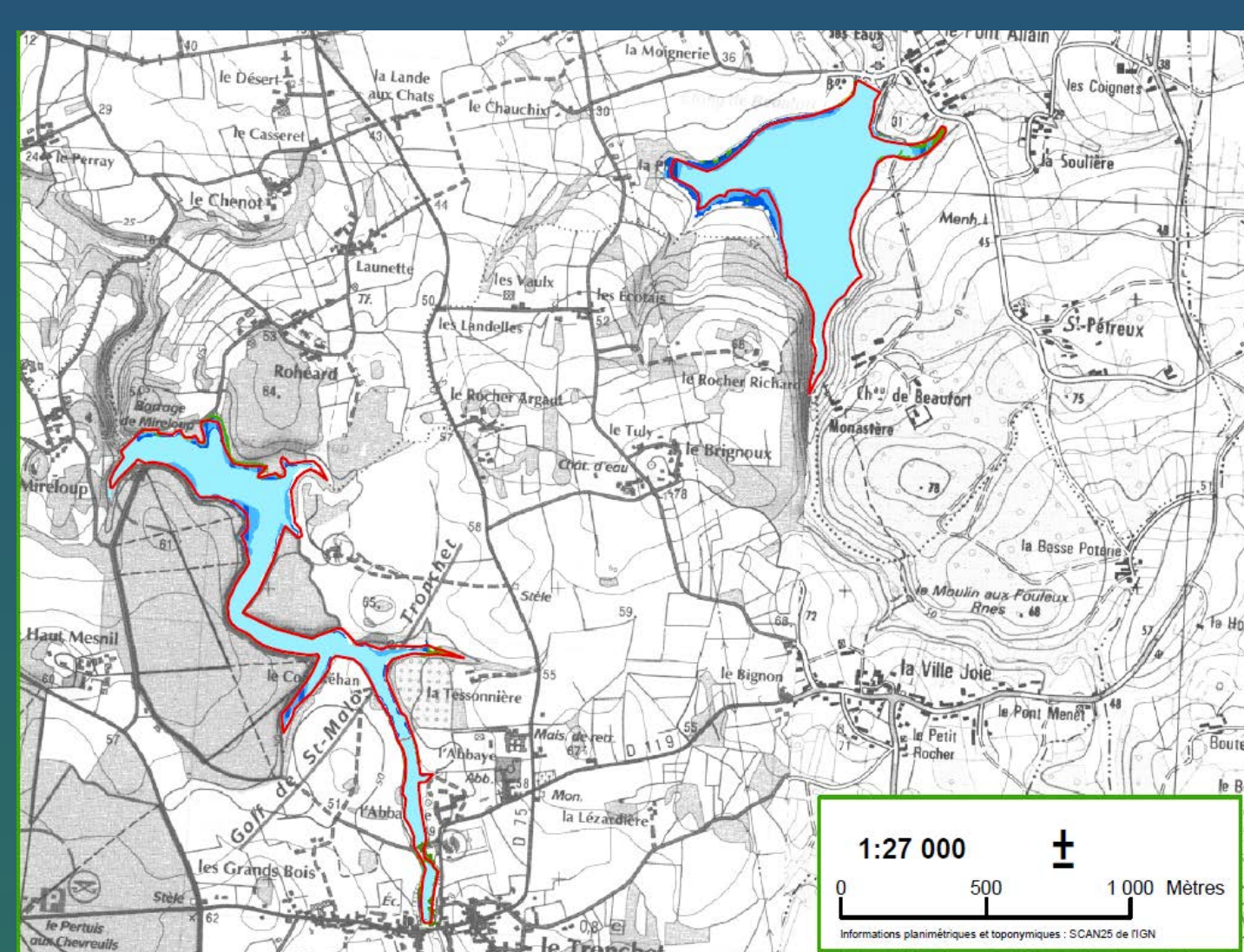
Ce plan a acté le niveau d'exondation de chaque étang et un système d'alternance entre les étangs de Mireloup et de Beaufort (reliés entre eux et alimentant la même usine), afin de laisser le coléanthe faire son cycle.

Des résultats concrets et encourageants

- **L'étang de Mireloup** : Le coléanthe est revu annuellement sur l'ensemble des stations.
- **L'étang de Beaufort** : Alors que les deux premières années environ 10 000 pieds avaient été recensés (et sans avoir le temps de réaliser leur cycle de reproduction pouvant entraîner l'affaiblissement de la plante), il a été observé en masse en 2016 (environ 90 000 pieds).
- **L'étang de Sainte-Suzanne** n'étant plus qu'une réserve, il n'est plus abaissé donc le coléanthe n'a pas été revu.

Le site Natura 2000

Les retenues de Mireloup, Beaufort et Sainte-Suzanne sont rattachés à la zone Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé ». Ce site a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par arrêté ministériel le 6 mai 2014.

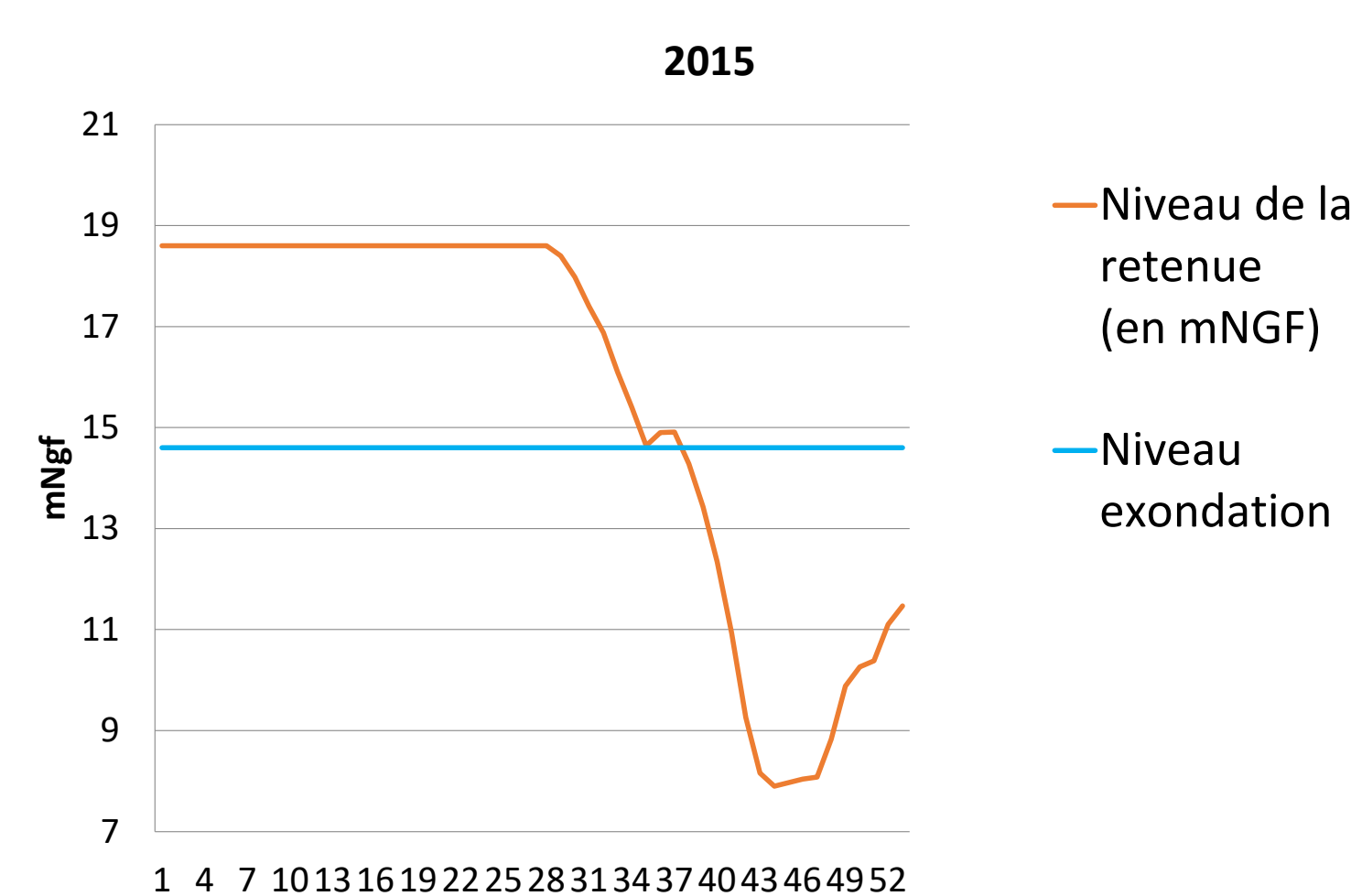


Il s'étend sur 1751 hectares répartis sur 5 communes : Cancale, Saint-Coulomb, Saint-Malo, Plerguer, Le Tronchet.

Il a été désigné notamment en raison de la présence de 19 habitats naturels et 3 espèces d'intérêt communautaire dont le Coléanthe délicat - *Coleanthus subtilis* (Code Natura : 1887).



Coléanthe délicat



Graphique de gestion-retenue de Mireloup (niveau d'eau vs exondation coléanthe)



Campagne de recensement annuel en présence des élus

Conclusion

Ce partenariat avec les acteurs/gestionnaires du site continue au-delà du plan de gestion. La création d'un parcours pédagogique autour des étangs et du cycle de l'eau est en cours et des balades découvertes sont régulièrement organisées.



Réseau breton pour le Coléanthe délicat



Animation découverte lors de la semaine du développement durable

Encore plus loin

Le 26 septembre 2016, a été organisée une journée technique sur le Coléanthe délicat à Plerguer, entre les gestionnaires de site Natura 2000 abritant cette espèce et le Conservatoire Botanique National de Brest.

Contact :

- Morgane PERRETTE
- Saint-Malo Agglomération
- Tél. : 02 23 15 17 13
- Mail : m.perrette@stmalo-agglomeration.fr
- Site internet : <http://cancale-paramé.n2000.fr>